

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2023\_3\_16

**Objet : Aide du département à la transition énergétique – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage public du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis.**

**VOTE  
UNANIMITE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**Séance du 13 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents à cette assemblée : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de

Absents excusés donnant pouvoir :

M. Eric SPINELLY à Mme Marie-Aude MESTRE

M. Christian LAFORCE à Mme Carine WECKERLIN

M. Christophe AGARD à M. Joël YERPEZ

M. Stéphane SARDA à Mme Hinda DAHMAN

Absente : Mme Christine VALLET

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

**Aide à la transition énergétique - Demande de subvention Départementale – Acquisition de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage public du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis**

Monsieur le Maire informe les élus de la possibilité d'obtenir une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'aide à la transition énergétique, pour l'acquisition de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage public du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis. Ces investissements ayant pour objectif de maîtriser notre consommation énergétique.

|                                                                |                    |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|
| Stade Xavier Foubert - Fourniture et pose de projecteurs à led | 49 836,00 €        |
| Stade Sainte Rosalie - Fourniture et pose de projecteurs à led | 15 696,00 €        |
| Courts de tennis - Fourniture et pose de projecteurs à led     | 18 630,00 €        |
| <b>TOTAL HT</b>                                                | <b>84 162,00 €</b> |

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce projet et de l'autoriser à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, au titre de l'aide à la transition énergétique, à hauteur de 60 %, afin de mener à bien ces investissements, selon le plan de financement ci-après :

| Financeurs            | Montant de la subvention sollicitée |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Conseil Départemental | 50 497.20                           |
| Autofinancement       | 33 664.80                           |
| <b>TOTAL</b>          | <b>84 162.00</b>                    |

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'approbation de cette opération et sur la sollicitation de l'aide financière du Département.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** l'acquisition de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage public du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental, dans le cadre de l'aide à la transition énergétique, une subvention à hauteur de 60 %, selon le plan de financement ci-dessus.

**DIT** que les crédits nécessaires au paiement de ces travaux sont prévus au budget 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire  
Olivier GUIROU



La secrétaire de séance  
Chantal GARCIA

